

LE TABLEAU DE BORD NATIONAL

Emploi et chômage des personnes handicapées

Bilan de l'année 2017



Sommaire

04 Synthèse

05 Données de cadrage

06 Les demandeurs d'emploi

10 L'OETH & la contribution

11 La mobilisation des entreprises

12 L'alternance

13 L'insertion dans l'emploi

16 Le maintien dans l'emploi



L'emploi salarié accélère dans le privé et recule dans la fonction publique

Selon l'Insee, l'emploi salarié, bien qu'en diminution dans la fonction publique du fait de la baisse des contrats aidés, a progressé de 1,1% en 2017 (soit 269 000 créations d'emplois), porté par le dynamisme des services marchands, notamment de l'intérim (+8% en un an). Tous les secteurs ont créé des emplois, y compris l'industrie, en progression pour la première fois depuis 2001.

Fin 2017, le taux de chômage France entière s'établit à 8,9% de la population active, en baisse de 1,1 point en un an, soit la plus forte diminution depuis 2008. La baisse concerne toutes les tranches d'âge mais plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans.

Plus de 510 000 demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit près de 9% du total

A fin décembre 2017, plus de 510 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le nombre de DEBOE est en constante progression, en lien avec la hausse continue du nombre de personnes reconnues handicapées (2,7 millions en 2015, soit +300 000 personnes en deux ans).

Le chômage des personnes handicapées est caractérisé par une forte proportion de séniors : près d'une personne sur deux est âgée de 50 ans ou plus contre une sur quatre tous publics confondus. Par ailleurs, les DEBOE ont une ancienneté moyenne d'inscription au chômage supérieure à 800 jours, soit 200 jours de plus que le tout public.

Une légère augmentation des recrutements et des maintiens dans l'emploi

Les Cap emploi ont contribué à plus de 84 000 recrutements de travailleurs handicapés, dont 57% de CDI ou de CDD de 6 mois et plus, soit une hausse de 3% en un an. Le nombre de recrutements augmente pour les employeurs privés (+5%) mais diminue pour les employeurs publics (-1%).

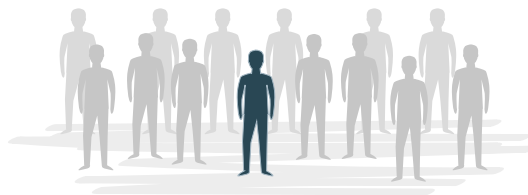
Si en 2017, la part des travailleurs handicapés au sein des contrats aidés a continué de progresser, en revanche leur nombre a fortement baissé, impactant notamment les recrutements dans le secteur non marchand.

Le nombre de personnes maintenues dans l'emploi par l'intermédiaire des Sameth a quant à lui progressé de 5% en un an avec plus de 22 000 maintiens. Six mois après l'intervention des Sameth, 82% des personnes sont toujours en poste dans l'entreprise.

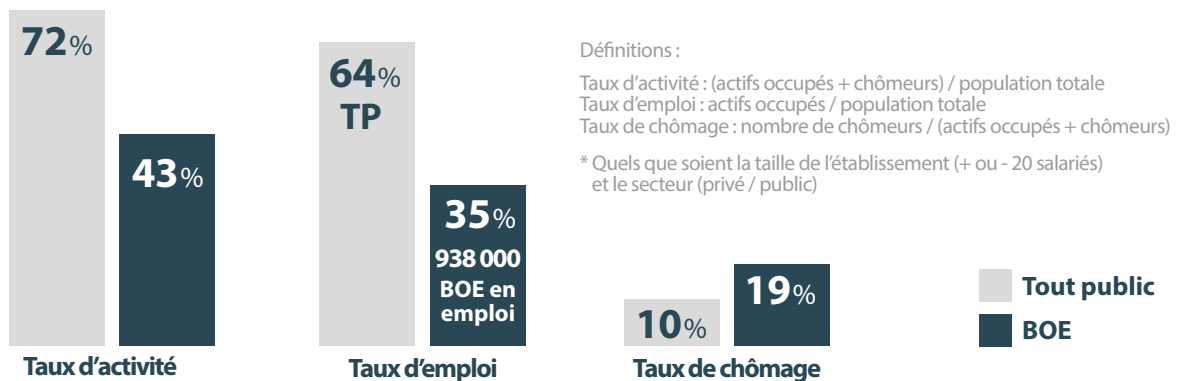
Données de cadrage

La situation des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) sur le marché du travail - DONNÉES ANNÉE 2015 - SOURCE : INSEE

2,7 MILLIONS DE BOE EN 2015
ONT UNE RECONNAISSANCE
ADMINISTRATIVE DU HANDICAP.
ILS REPRÉSENTENT 7%
DE LA POPULATION TOTALE DES 15-64 ANS.



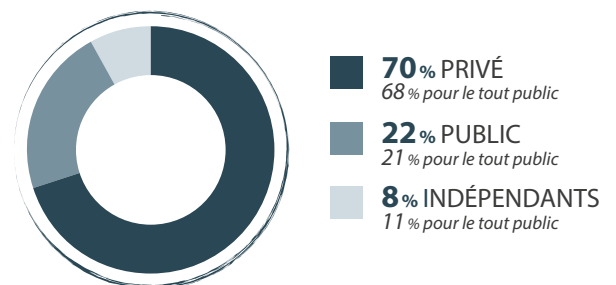
Les taux d'activité, d'emploi et de chômage du tout public et des BOE



L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

Le statut dans l'emploi des BOE

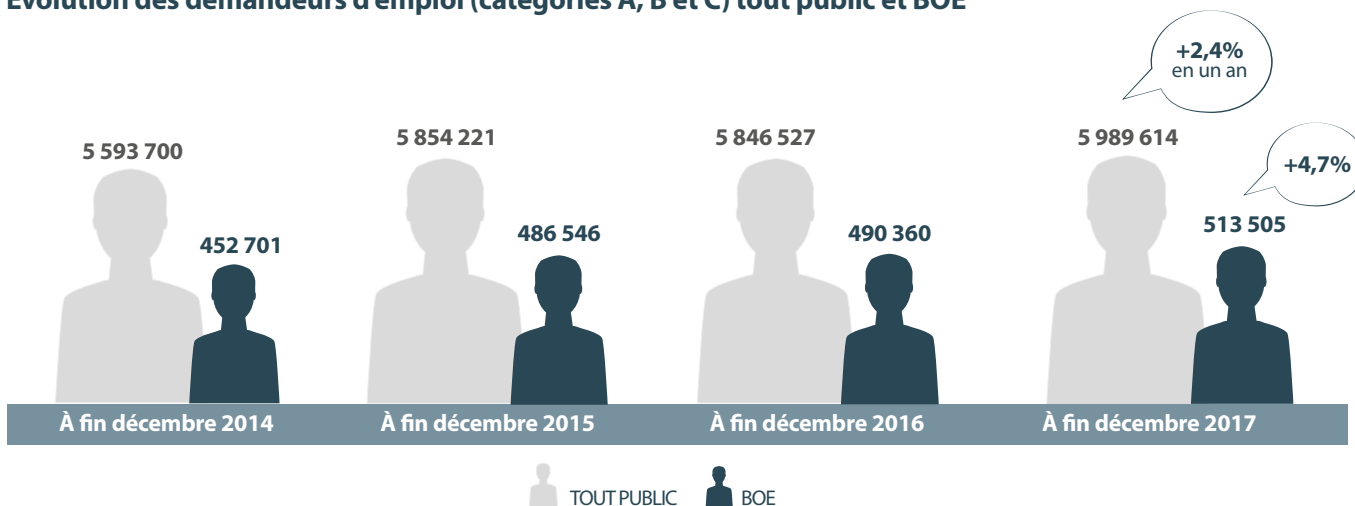


Les demandeurs d'emploi

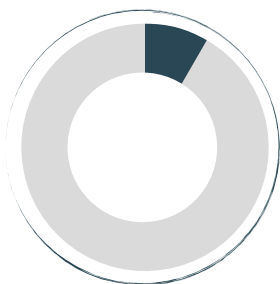
La demande d'emploi

DONNÉES À FIN DÉCEMBRE 2017 - SOURCE : PÔLE EMPLOI

Evolution des demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) tout public et BOE



La part des BOE parmi les demandeurs d'emploi



8,6% des demandeurs d'emploi sont des BOE

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories. [DE : demandeurs d'emploi - BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi - TP : tout public].

- A** Sans emploi
- B** Ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (≤ 78 heures)
- C** Ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (> 78 heures)
- D** Sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
- E** En emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés)

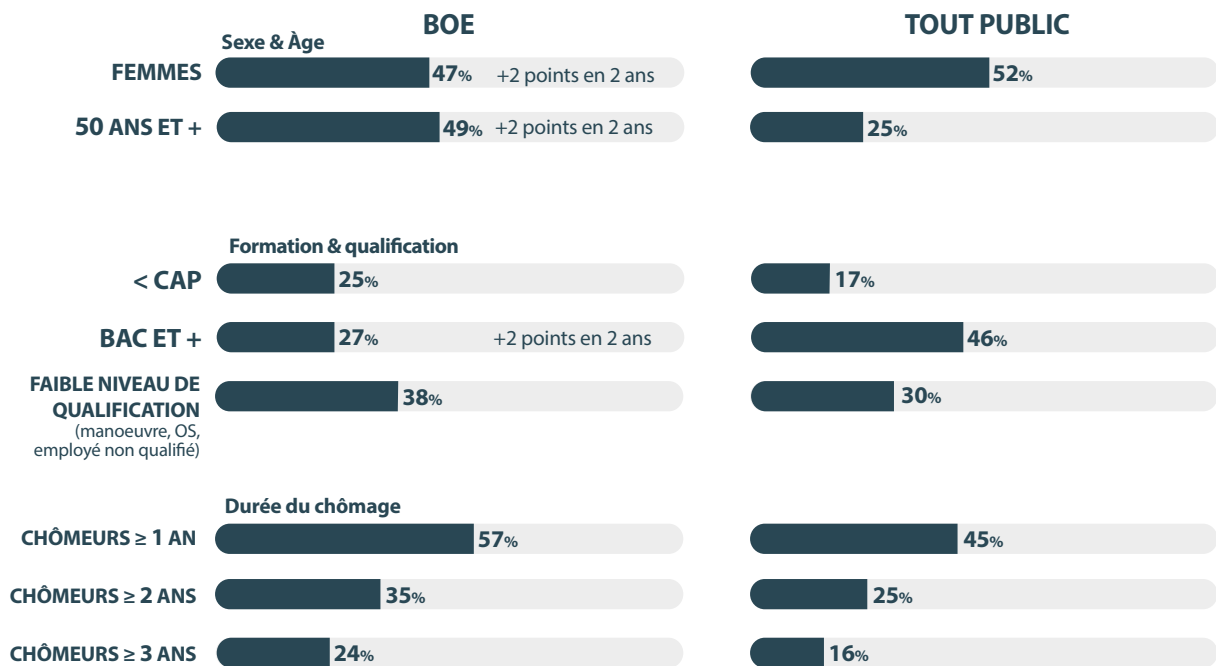
Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi

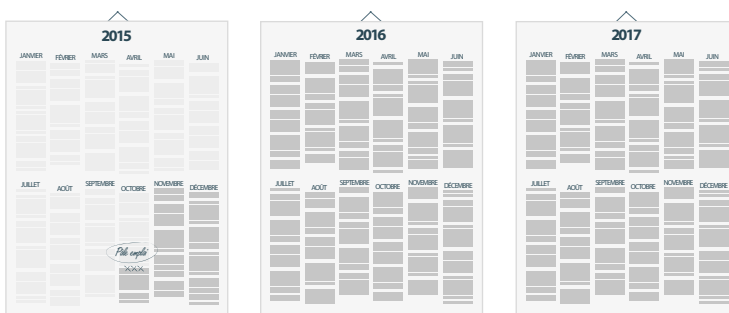
DONNÉES À FIN DÉCEMBRE 2017 - SOURCE : PÔLE EMPLOI

Caractéristiques des demandeurs d'emploi tout public et BOE



Ancienneté moyenne d'inscription au chômage (en jours)...

... des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)



En moyenne, un **BOE** est inscrit au chômage depuis **804** jours.

Ce nombre a progressé de 3 jours en un an.

... du tout public



En moyenne, une personne (du tout public) est inscrite au chômage depuis **602** jours.

Ce nombre a progressé de 16 jours en un an.

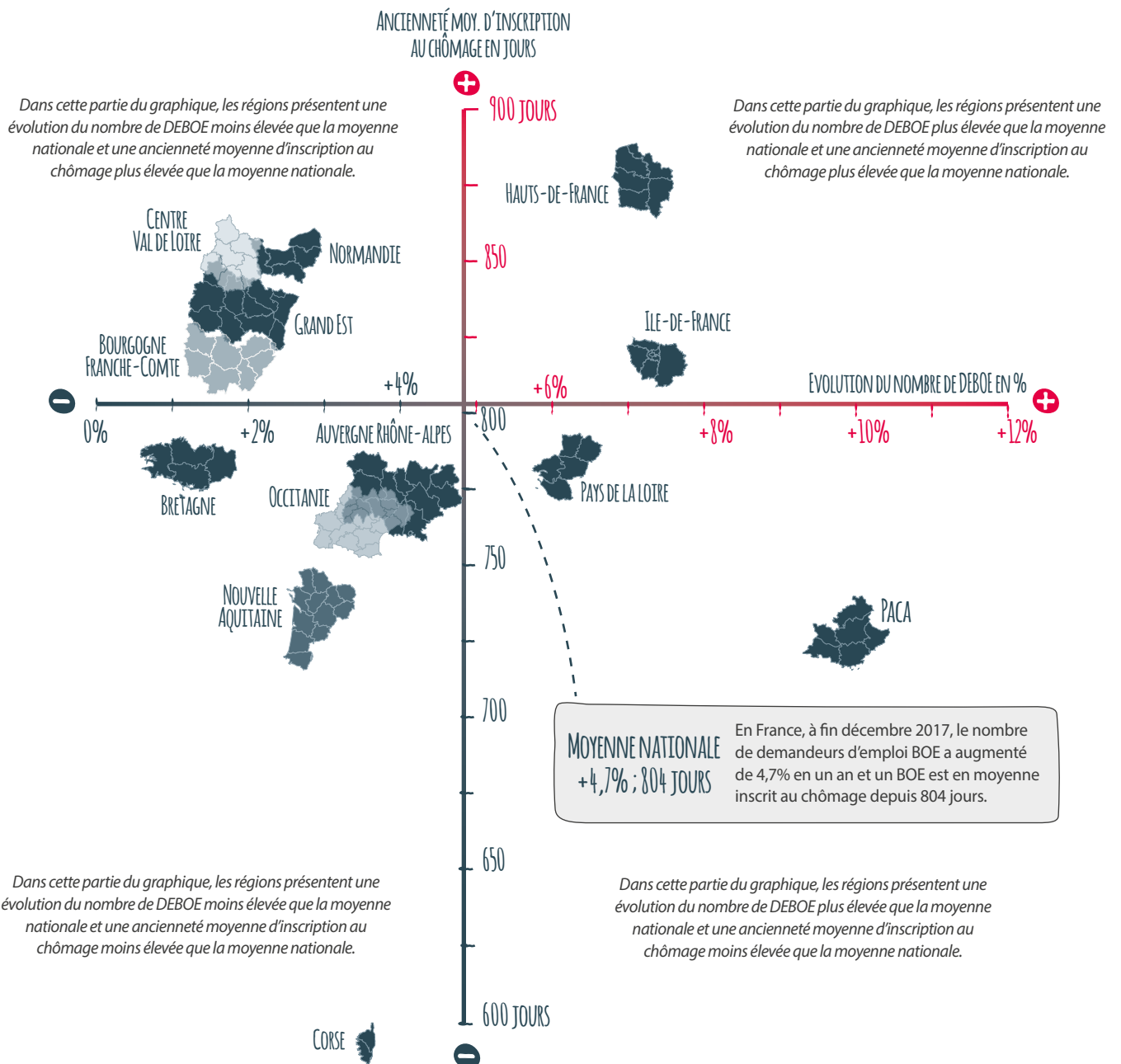
Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi

DONNÉES À FIN DÉCEMBRE 2017 - SOURCE : PÔLE EMPLOI

Evolution du nombre de DEBOE (cat. A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique permet d'analyser le positionnement des régions métropolitaines par rapport à la moyenne nationale selon deux axes d'analyses : l'évolution du nombre de DEBOE sur un an et l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage.



Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi

DONNÉES À FIN DÉCEMBRE 2017 - SOURCE : PÔLE EMPLOI

Les domaines professionnels les plus recherchés par les DEBOE



25% des DEBOE recherchent un emploi dans le domaine des **services à la personne et à la collectivité**



15% des DEBOE recherchent un emploi dans le domaine du **support à l'entreprise**



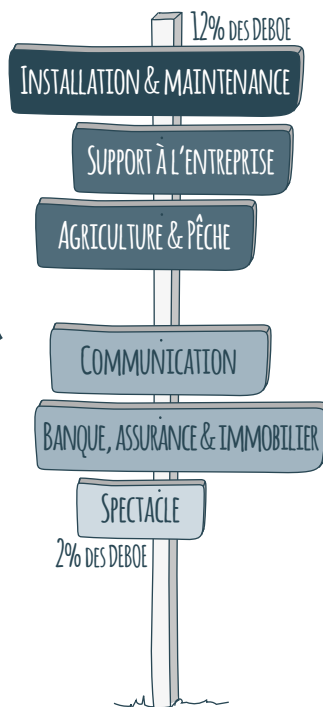
11% des DEBOE recherchent un emploi dans le domaine du **commerce, de la vente et de la grande distribution**
11% des DEBOE recherchent un emploi dans le domaine du **transport et de la logistique**

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur / livreur, manip / déplacements de charges...

Les domaines professionnels parmi lesquels les DEBOE sont les plus SUR-représentés et SOUS-représentés

Les DEBOE représentent en moyenne **8,6%** des demandeurs d'emploi. Leur part varie de **2%** dans le domaine du « spectacle » à **12%** dans celui de « l'installation et la maintenance ».



Zoom sur les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'AAH

Ensemble des DEBOE



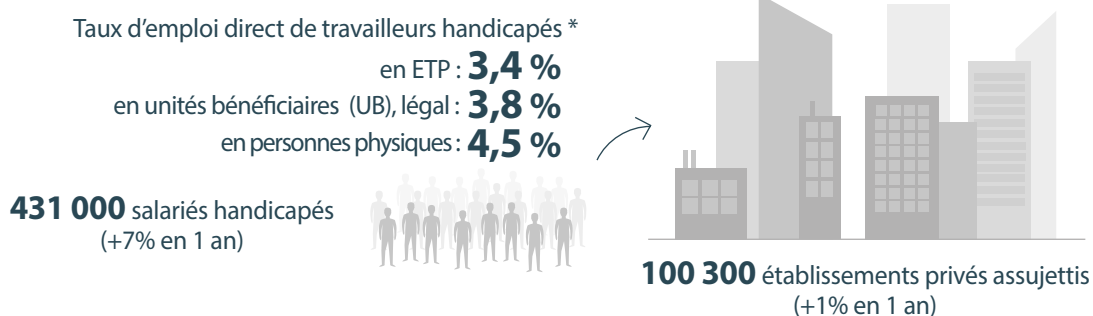
7% des DEBOE ont une AAH seule
16% des DEBOE ont une AAH et un autre titre de reconnaissance

Au total, **118 475** DEBOE sont bénéficiaires d'une AAH (Allocation Adulte Handicapé) soit **23%** des DEBOE

L'OETH et la contribution

L'obligation d'emploi (OETH) du secteur privé

DONNÉES ANNÉE 2015 - SOURCES : AGEFIPH & DARES

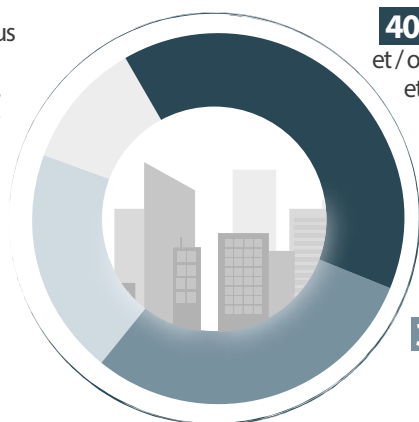


* Définition du taux d'emploi direct des travailleurs handicapés :
Part des salariés handicapés parmi l'effectif global d'assujettissement de l'ensemble des établissements y compris ceux sous accord.

Les modalités de réponse des établissements privés assujettis à l'OETH

11% sont sous accord agréé dont 1% sans emploi direct

20% n'emploient aucun TH en emploi direct



40% emploient au moins un TH et / ou ont recours à la sous-traitance et / ou contribuent à l'Agefiph

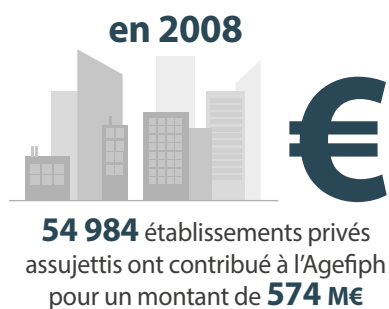
30% emploient des TH et remplissent leur obligation d'emploi uniquement par l'emploi direct



7% SONT SANS ACTION POSITIVE (CONTRIBUTION UNIQUEMENT)

79% ONT RECOURS À L'EMPLOI DIRECT

La contribution à l'Agefiph - SOURCE : AGEFIPH



Les établissements peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon plusieurs modalités parmi lesquelles : l'emploi direct, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph. La contribution est nette, correspondant à l'année de l'exercice hors reversements sur accords.

* La contribution au titre de l'année 2016 est collectée en 2017.



La mobilisation des entreprises

Alther

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH

Alther

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

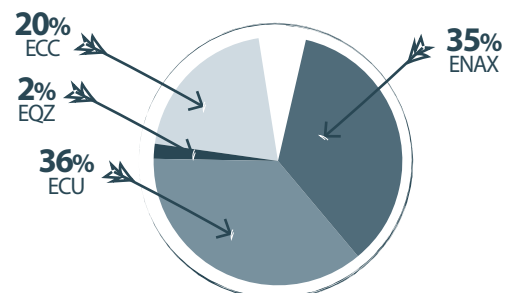
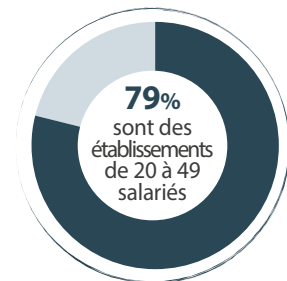
Quatre types d'établissements sont prioritaires :

- ▶ Les établissements non assujettis en période exonératoire (ENAX),
- ▶ Les établissements contribuant uniquement (ECU), ceux qui doivent avoir mis en oeuvre une action positive dans les 4 ans sous peine de voir leur contribution majorée la 4ème année,
- ▶ Les établissements à quota zéro (EQZ),
- ▶ Les établissements cibles complémentaires (ECC) dont le taux d'emploi est entre 0,1% et 2% et dont l'effectif se situe entre 20 et 100 salariés.

Deux prestations sont proposées :

- ▶ Service information / conseil : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle d'approche active et individuelle des entreprises relevant des cibles prioritaires.
- ▶ Service diagnostic / accompagnement : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en faisant le lien avec les acteurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.

14 933 établissements ont bénéficié d'un ou plusieurs services Alther durant la période



94% sont des CIBLES PRIORITAIRES

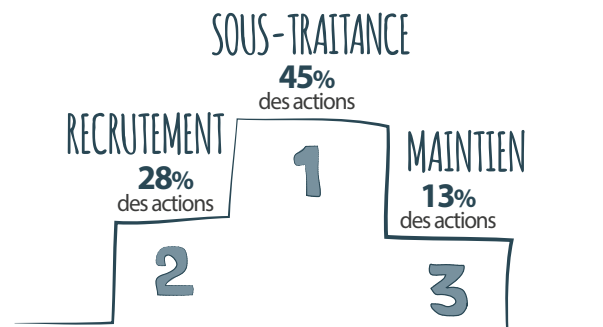
MOBILISATION DU MONDE ÉCONOMIQUE & SOCIAL

En 2018, une nouvelle offre de services est délivrée directement par l'Agefiph aux entreprises afin de les, informer, conseiller, orienter et outiller.



2 703 établissements ont bénéficié d'un accompagnement terminé durant la période

Les actions mises en oeuvre dans ces établissements :

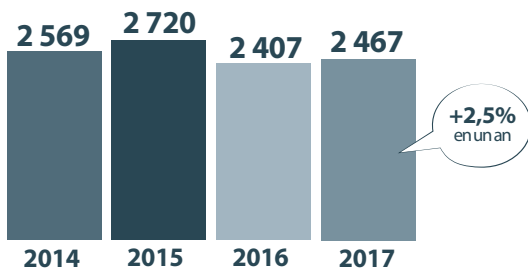


L'alternance

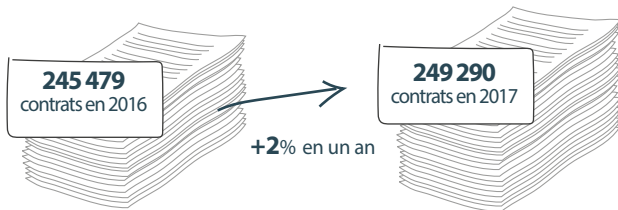
L'apprentissage

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH & DARES

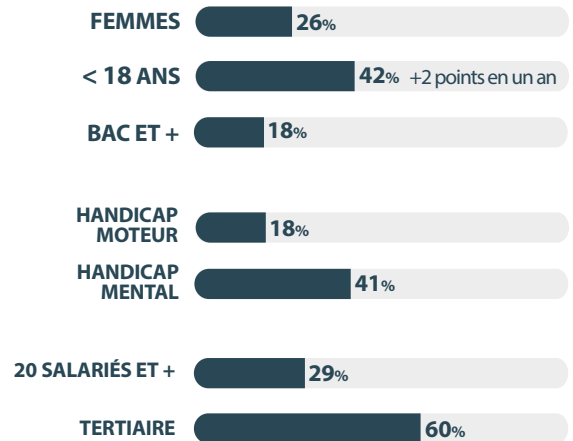
Evolution des entrées en contrat d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats d'apprentissage TOUT PUBLIC *



Caractéristiques des contrats d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)

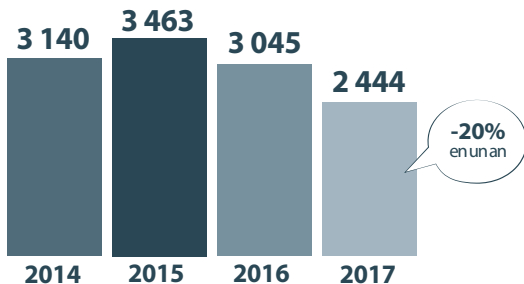


* Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé).

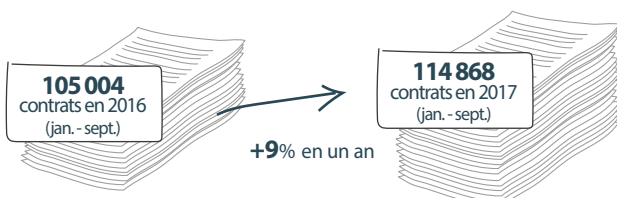
La professionnalisation

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH & DARES

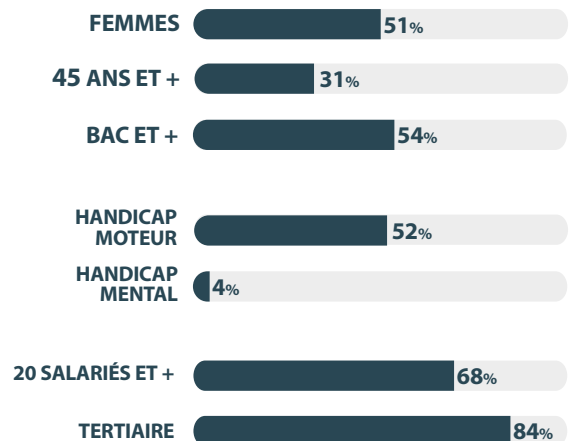
Evolution des entrées en contrat de professionnalisation BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats de professionnalisation TOUT PUBLIC **



Caractéristiques des contrats de professionnalisation BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



** Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé. Données du 4ème trimestre 2017 non encore disponibles.

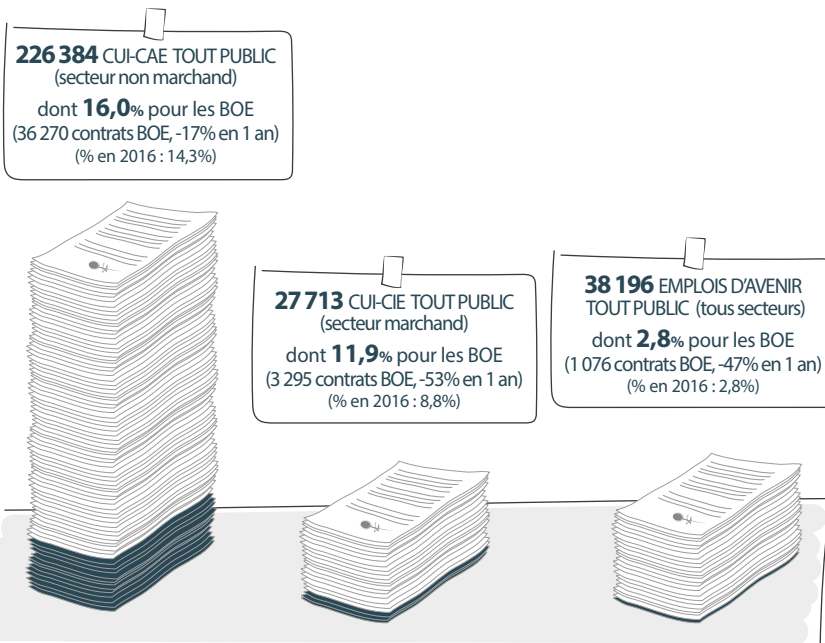
L'insertion dans l'emploi

Les contrats aidés

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : DARES

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions. Relativement aux emplois d'avenir (EAV), les données portent à la fois sur le secteur marchand et le secteur non marchand.

Entrées en CUI-CAE, CUI-CIE et emplois d'avenir et part des BOE dans l'ensemble des contrats aidés



Quelques caractéristiques* des contrats aidés BOE



* Données 2016

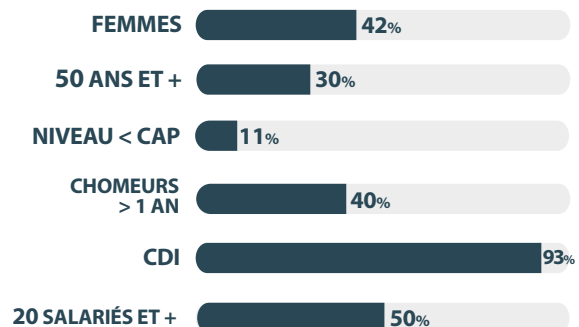
L'aide à l'insertion professionnelle - AIP

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH

2 436 AIP EN 2017

L'objectif de l'aide à l'insertion professionnelle est d'inciter les employeurs à embaucher en contrat durable (CDI ou CDD ≥ 12 mois) les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critère d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté / protégé). L'AIP n'est pas cumulable avec les contrats aidés de l'État.

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP



L'insertion dans l'emploi

CAP EMPLOI ET SAMETH DEVIENNENT OPS
L'installation des nouveaux organismes de placements spécialisés (OPS) est effective au 1^{er} janvier 2018.

Les placements Cap emploi

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH

Les Cap emploi

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2017. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

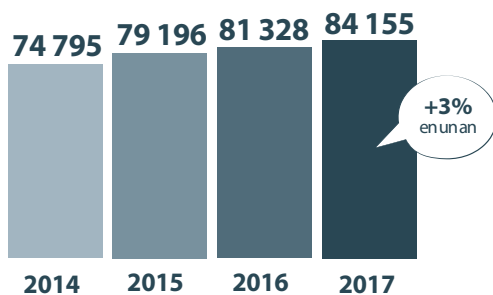
Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

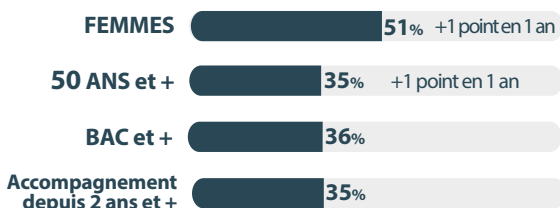
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

L'ENSEMBLE DES CONTRATS

Évolution des placements Cap emploi

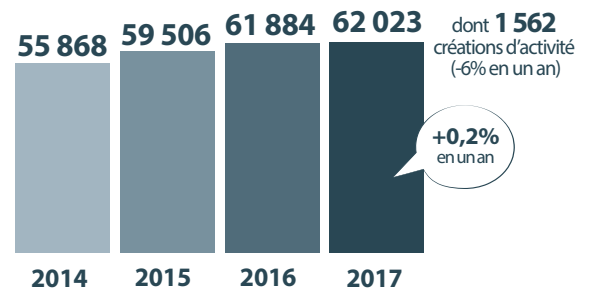


Caractéristiques de l'ensemble des contrats

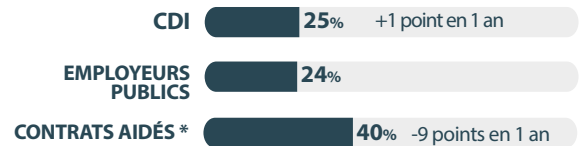


LES PLACEMENTS CONVENTIONNELS

Évolution des placements conventionnels



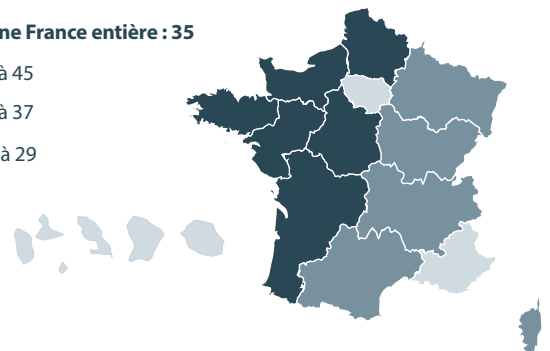
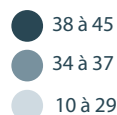
Caractéristiques des placements conventionnels



* Part des contrats aidés (CUI, EAV, alternance et AIP) au sein des placements conventionnels

Cartographie : Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées par Cap emploi

Moyenne France entière : 35



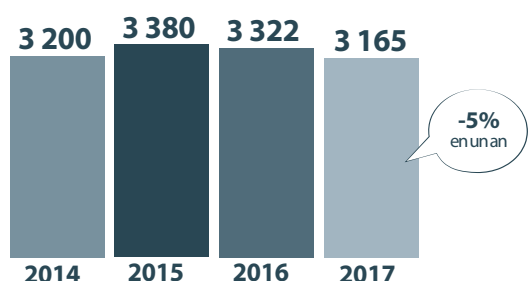
L'insertion dans l'emploi

La création d'activité

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH & INSEE

LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH

Évolution du nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph



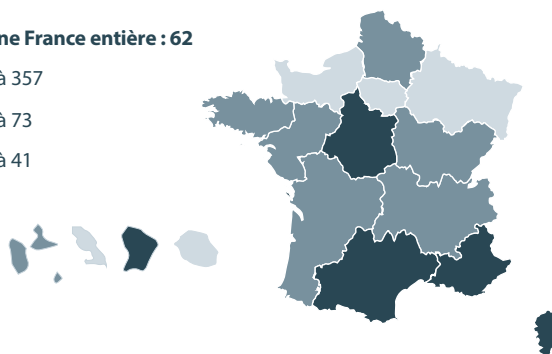
Cartographie : Nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph pour 10 000 DEBOE **

Moyenne France entière : 62

84 à 357

51 à 73

30 à 41



Caractéristiques des créateurs d'activité * aidés financièrement par l'Agefiph

FEMMES 35% +3 points en 1 an

50 ANS et + 29%

BAC et + 53% +3 points en 1 an

* Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

** DEBOE : Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les aides à la création et reprise d'entreprise

Objectif

Permettre à une personne handicapée de créer son propre emploi en créant ou reprenant une entreprise.

Qui peut en bénéficier ?

L'aide s'adresse exclusivement aux demandeurs d'emploi handicapés inscrits à Pôle emploi.

Le contenu de l'aide

L'accompagnement par un prestataire spécialiste de la création d'entreprise, labellisé par l'Agefiph, avant et pendant la création ou la reprise d'une entreprise. Un suivi après la création peut également être proposé selon les besoins. Une trousse de 1^{ère} assurance comprenant trois garanties : multirisque professionnelle, prévoyance et santé. Une aide financière forfaitaire au démarrage de l'activité de 5 000 €, en complément d'un apport en fonds propre de 1 500 €.

LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉ TOUT PUBLIC - INSEE -



592 948
CRÉATIONS
D'ACTIVITÉ
EN 2017

+7% EN UN AN



Le maintien dans l'emploi

CAP EMPLOI ET SAMETH DEVIENNENT OPS
 L'installation des nouveaux organismes de placements spécialisés (OPS) est effective au 1^{er} janvier 2018.

Les maintiens Sameth

DONNÉES ANNÉE 2017 - SOURCE : AGEFIPH

Les Sameth

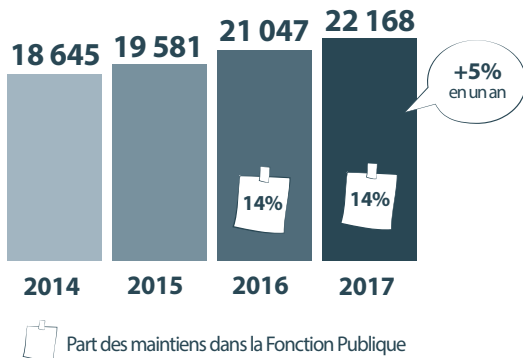
Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que les services de santé au travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

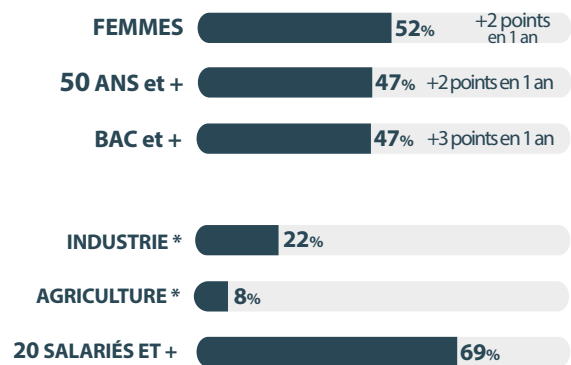
Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- **Service ingénierie** : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- **Service facilitation** : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

Évolution du nombre de maintiens Sameth



Caractéristiques des maintiens Sameth



* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

SITUATION DES PERSONNES 6 MOIS APRÈS LE MAINTIEN :

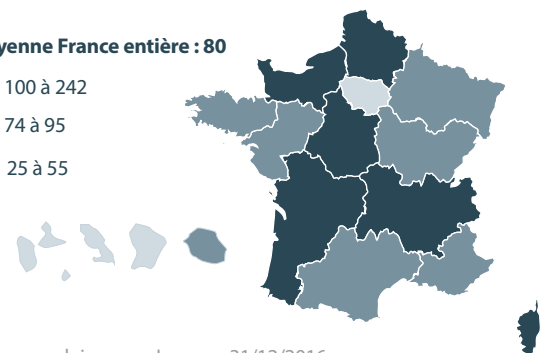
82%

SONT TOUJOURS EN POSTE DANS L'ENTREPRISE

Cartographie : Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi **

Moyenne France entière : 80

- 100 à 242
- 74 à 95
- 25 à 55



** Actifs en emploi : source Insee au 31/12/2016

Le petit QUIZZ ...



... pour tester ses connaissances !

Cochez la bonne réponse aux questions ci-dessous :

Question n°1

En 2015, combien de personnes sont reconnues handicapées ?

- a. 1,3 million b. 2,7 millions c. 5,5 millions

Question n°2

En 2015, combien de personnes reconnues handicapées sont-elles en emploi ?

- a. 431 000 b. 513 505 c. 938 000

Question n°3

Quelle est l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage des DEBOE à fin décembre 2017 ?

- a. 404 jours b. 604 jours c. 804 jours

Question n°4

Combien de placements, l'Agefiph a-t-elle réalisé en 2017 grâce au réseau Cap emploi ?

- a. 62 023 b. 74 795 c. 84 155

Question n°5

L'Agefiph a réalisé plus de 22 000 maintiens dans l'emploi en 2017 grâce au réseau Sameth.

Parmi ces maintiens, les femmes sont-elles ?

- a. minoritaires b. majoritaires



plus d'infos sur www.agefiph.fr

AGEFIPH

192 avenue Aristide Briand 92226 Bagneux Cedex

0 800 111 009

Publication : MARS 2018

Rédaction, conception et réalisation :
Caroline Le Goareguer et Arnaud Lenoir